

Objectif de la formation

- * Assurer une formation générale et scientifique axée sur les sciences biologiques, agronomiques et environnementales
- * Donner des outils méthodologiques
- * **Préparer une poursuite d'études**

Etudes
supérieures
longues

Classes préparatoires aux grandes écoles
ex : ENITA, ENV, INA, ENSA, ENGREF...

Universités

Etudes
supérieures
courtes

BTSA ou BTS de l'Education Nationale

DUT

Organisation de la formation :

Les épreuves se déroulent en trois parties :

- * **à l'issue de la première année :**
épreuves anticipées de français
- * **au cours du premier trimestre de terminale :**
évaluation des capacités expérimentales de la biologie-écologie
- * **à l'issue des deux années de formation :**
toutes les autres épreuves

Enseignements obligatoires	Horaires Première	Horaires Terminale	Coef exam
Mathématiques	4 + (1)	4,5 + (1)	7
Biologie Ecologie (dont 1 H TPE)	2 + (3)	2 + (3)	7
Physique - Chimie	2,5 + (2)	3 + (2)	6
Français	4		4
Philosophie		2 + (1)	3
Histoire Géographie	2,5	2 + (0,5)	3
Langue vivante 1	1 + (1)	1 + (1)	3
Langue vivante 2 (Allemand ou Espagnol)	1 + (1)	1 + (1)	2
Education physique et sportive	2	2	2
Travaux personnels encadrés	2	2	Pts > 10
Heure de vie de classe	10 H/an	10H/an	

Enseignement spécifique

Agronomie Territoire Citoyenneté ATC (voir au verso) (dont 1 heure de TPE)	1 + (2,5)	1 + (2,5)	2
---	-----------	-----------	---

Enseignement optionnel

Pratiques sociales et culturelles Section sportive "Athlétisme"			Pts > 10
--	--	--	----------

Ce qui fait la différence

- * **Un établissement à taille humaine** permettant l'épanouissement de chacun
- * Un effectif limité par classe permettant **un suivi individuel**
- * **Une formation scientifique ouverte sur le concret grâce à :**
 - **L'Écologie** : les êtres vivants dans leur milieu
 - **L'option ATC** : relation entre agriculture et environnement dans une société citoyenne (cf verso)
 - Des activités de **terrain**
- * **Une section sportive "Athlétisme" optionnelle**
- * Un atelier de pratiques sociales et culturelles en option permettant de développer l'ouverture, le jugement, l'initiative et la créativité
- * **Un excellent taux de réussite**

ATC

Agronomie Territoire Citoyenneté

ATC	En première	En terminale
Agronomie	54 H	54 H
Economie	36 H	
Histoire Géographie (dont ECJS)	36 H	
Biologie - Ecologie		36 H
Education Socio Culturelle		36 H
	126 H	126 H

OBJECTIFS

CLASSE DE PREMIÈRE	CLASSE DE TERMINALE	
<p>1 Acquérir des outils nécessaires à la compréhension de systèmes agraires, de systèmes alimentaires et de systèmes de production, tout en mesurant l'impact de ces systèmes sur l'espace et l'environnement.</p>	<p>2 Etudier à diverses échelles, les relations entre l'agriculture et l'environnement</p>	
<p>3 Développer un état d'esprit et une démarche citoyenne (Education Civique Juridique et Sociale)</p>		
<p>Objectif 1 : Comprendre l'évolution et la diversité de l'agriculture, et construire la notion de système agraire</p>	<p>Partie 1 : Attentes sociales, patrimoine et activités agricoles</p>	<p>Objectifs : Identifier les attentes sociales liées à l'activité agricole et aux spécificités patrimoniales agricoles et rurales. Identifier des préoccupations environnementales qui conditionnent des logiques d'acteurs, d'exploitants agricoles</p>
<p>Objectif 2 : Appréhender les relations entre l'organisation d'une agriculture et les modes d'alimentation dans une société</p>	<p>Partie 2 : Activités agricoles et impacts sur le milieu</p>	<p>Objectif : Etudier les effets d'activités agricoles sur les sols, l'eau et l'atmosphère</p>
<p>Objectif 3 : Analyser un système de production et son articulation avec un système agraire. Repérer la diversité des systèmes de production dans un même système agraire.</p>	<p>Partie 3 : Représentations sociales, médias, environnement et logiques d'acteurs</p>	<p>Objectif : Cerner comment s'élabore la construction de la réalité, repérer le rôle des médias dans cette construction et identifier les logiques d'acteurs émergentes</p>

Conditions d'admission

Les élèves sont recrutés

En classe de Seconde Générale et Technologique du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ou du Ministère de l'Education Nationale,

Après décision du Conseil de Classe.